COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Septembre 1763.	*Du Lundi 30.*	*Mardi 1. Oct.*	*Mercredi 2.*	*Jeudi 3.*
Actions des Indes.		1337 ½	1332 ½	1332 ½
Emprunts de la Comp.			438	438
Promesses à 5 p ○/○				15
Promesses à 4 p ○/○			38 ½	39
Actions des Fermes.	1010. 7 ½	977 ½ 80	985. 87 ½	987 ½ 85
Lots de la 3e Loterie.		18	18	
			12e. 23	
Amortissement.				
2 ß p ℔ du Dixiéme.	10 9 ½ 10 ¼ 4m.	9 ½ 10 ¼ 4m		9 ½
Annuités.	440	415	414	9 ½
Coupons d'annuités.	87 ½ 87	82	82	8181 ½ 1760. 82 ½ 82.
Emprunt de 50 millions	14 ¾	14 ¾ 15 ½ 5m	14 ¾ 15. 15 ½ 3. 4. 5m.	15 15 ½ 5m
Colonies, 1759.			25 6m	22
Canada.	35	38. 11m		36 37 ½ 5m 38 10m.
Époques.	6e. 18 ½	10e. 23.	10e. 23	4e à 7e 18 ½ 10e 23.
Loterie de la Compe.	303	303	303	303
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ○/○.				
3 p ○/○ sur les Cuirs.	49 ½		49	
2 p ○/○ sur les Postes.				
Bretagne.		12 ½		
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 ¼	56 ¼	56 ¼	56 ¼
Londres.	31 ⅜ à 11/16	31 9/16	31 9/16	31 9/16
Hambourg.	176	176	176 à 175 ¾	175 ¾
Madrid.	15 3	15 3	15 3	15 3
Cadix.	15 2	15 2	15 2	15 2
Livourne.	96 ¾	96 ¾	96 ¾ à 97	97
Lyon, *Saidts.*				

AVIS.

Cette Gazette paraît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi: & le Journal le 15 de chaque mois: on y insere gratis tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette seule est de 24 ℔, & pour le Journal seul, de 18 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faudra s'adresser dorénavant à M. DE GRACE, Directeur & Recevenr au Bureau rue Traversiere, Bute Saint Roch. On prie d'affranchir le prix des abonnements & des ports de lettres. Les personnes qui souscriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que 36 ℔ par an. On recevra ces différents écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Mardi 23 Avril.

QUESTION *ſur laquelle MM. les Banquiers & Négocians ſont priés de donner leur avis.*

Pierre & Comp. de la Rochelle tirent ſur *Paul* de Paris une ſomme quelconque, en deux lettres, que *Paul* accepte ſous la condition & la promeſſe que lui font *Pierre & Compagnie*, de lui en remettre les fonds avant l'échéance.

Ces deux lettres cauſées à l'ordre des Tireurs pour valeur en eux-mêmes, ſont paſſées à l'ordre de *Jacques* de la Rochelle, qui les a paſſées à l'ordre de *Jean* de Paris.

A l'échéance, ces deux lettres ont été préſentées par *Jean*, Porteur, à *Paul* Accepteur, qui a répondu qu'il ne pouvoit les payer à l'inſtant, attendu qu'il n'avoit pas reçu les fonds néceſſaires que *Pierre & Compagnie* lui avoient promis pour cet objet.

Jacques de la Rochelle, qui, à cette époque ſe trouve à Paris, vient lui-même chez *Paul* pour ſavoir s'il eſt bien vrai que *Pierre & Compagnie* ne lui ont pas fait de fonds pour acquitter leſdites deux lettres; *Paul* par une de leur miſſive, lui fait voir en effet que, non ſeulement il n'a point de fonds à eux, mais encore qu'il eſt en avance, & ajoute à *Jacques* que s'il n'en reçoit pas ſous peu de jours, il n'a point envie d'acquitter leſdites lettres, à moins qu'il n'y ſoit contraint, & ce afin de pouvoir uſer de la même rigueur envers les Tireurs, ſi mieux n'aime ledit *Jacques*, prendre ſon recours contre leſdits Tireurs.

Jacques ſur cette réponſe, a préféré ſans doute de s'entendre avec *Jean* & les Tireurs, pour le rembourſement deſdites lettres, ou s'entendoient en effet, puiſque ni *Jean*, ni *Jacques* n'ont fait aucune pourſuite contre *Paul* Accepteur, ni même contre les Tireurs, pendant l'eſpace de plus de deux mois.

Pendant ce temps *Paul* écrit à *Pierre & Comp.* de lui remettre ſes acceptations, attendu qu'il n'eſt point débiteur des ſommes qu'ils ont dû rembourſer; ceux-ci en conviennent par leur réponſe, & lui promettent de les lui remettre *auſſitôt*, diſent-ils, *qu'il auront retiré la derniere qu'ils ne comptent pas couvrir.* (Celle-ci ne fait pas partie des 2 en queſtion).

Pierre & Compagnie dans cet intervalle, viennent à manquer, & cinq jours après leur faillite *Jean* de Paris, dernier Endoſſeur, fait aſſigner *Paul* Accepteur au payement deſdites deux lettres, on demande d'abord à *Jean* s'il en a réellement fourni la valeur à *Jacques*, premier Endoſſeur, ou ſi celui-ci ne les lui a pas rembourſés; dans le premier cas, comment ſe peut il que *Jean* ait été deux mois dans l'inaction, & qu'il ne ſe ſoit point pourvu d'abord contre ledit *Jacques*, ainſi qu'il le devroit faire encore? Dans le ſecond cas, quelle action *Jean* prétend-il exercer ici contre *Paul*, Accepteur? Eſt ce en ſon nom ou pour le compte de *Jacques* de la Rochelle, qu'il entend pourſuivre *Paul*? Dans ce dernier cas l'on a les mêmes queſtions & les mêmes objections à faire audit

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Jacques, ſur la conduite qu'il a tenue à l'égard des Tireurs qu'il avoit ſous ſes yeux. Ne pourroit on pas plutôt préſumer du ſilence de *Jean* & de *Jacques*, une intelligence ſecrette entr'eux & les Tireurs, pour faire tomber *Paul* Accepteur dans le piége ? Car, pourquoi attendre la faillite deſdits Tireurs pour le pourſuivre ? Ils la prévoyoient certainement, & s'ils ne s'étoient point entendus avec eux, & qu'ils euſſent réellement fourni la valeur des lettres en queſtion, ils n'auroient point négligé de mettre tous leurs débiteurs en cauſe avant cette époque.

Mais, dira-t-on, l'Ordonnance eſt en leur faveur, ils ont le choix du débiteur, & cinq années pour exercer leur droit, ainſi ils ont pu garder le ſilence pendant deux mois & attendre l'événement.

C'eſt ici préciſément la queſtion de ſavoir ſi la Loi que l'on vient de citer, ſous-entend que *Jacques* ou *Jean*, Endoſſeurs, ont pu garder le ſilence dans la criſe d'une faillite qui ôte tout recours à *Paul* Accepteur, ſur-tout après ce qui s'étoit paſſé entre lui & leſdits Endoſſeurs lors de la préſentation des lettres, & ceux ci ont-ils pu en favoriſant ainſi les Tireurs, ſoit à deſſein, ſoit par négligence, conſerver des armes contre l'Accepteur, & cela ſous le prétexte que la Loi ne les aſſujettiſſoit point à faire les diligences requiſes en pareil cas.

Si la bonne foi (ainſi que cela doit être) fait la baſe du commerce, ne doit-elle point ici prévaloir ſur l'Ordonnance, qui n'a pas prévu tous les cas où l'on pourroit en abuſer, ſur-tout au préjudice d'un tiers qui ſe trouve la victime d'une manœuvre de la part des Endoſſeurs, qui, aux yeux des honnêtes gens, paroîtra toujours ſinguliere ?

ÉTAT *des ſucres arrivés à Hambourg pendant l'année* 1764, *ainſi que le nom des Villes d'où ils ſont provenus.*

SAVOIR :

De la Ville de Bordeaux,	18,814	*barriques.*
De celle de Nantes,	6,129	
Du Havre de Grace,	4,484	
De la Rochelle,	2,715	
De Bayonne,	591	
De St. Malo,	386	*barriques,*
De Marſeille,	140	
De Dunkerque,	63	
De Londres,	15,284	
De St^e. Croix,	1,008	
D'Amſterdam,	15	
TOTAL	49,629	*barriques.*

De Liſbonne,	6,992	*caiſſes.*
De Madere,	150	
TOTAL	7,142	*caiſſes.*

DE LISBONNE, *le 26 Mars* 1765.

Il eſt entré dans le Port de Lisbonne depuis le 17 juſqu'au 23 Mars, 5 Navires Anglois, ſavoir, 1 Paquebot de Falmouth, 1 de la Virginie, & en dernier lieu de Cadix avec du bled & de la farine; 1 de la Caroline avec du riz; 1 de Londondery en leſt; 1 de l'Iſle de Madere auſſi en leſt.

Il n'eſt venu qu'un Vaiſſeau Danois ſorti de Scoglietti, chargé d'orge.

Le ſeul Vaiſſeau Eſpagnol entré ici, a apporté du jonc, il étoit ſorti de Barcelone, & avoit touché à l'Algarve.

Il y avoit dans le Tage le 23 de ce mois, 72 Navires étrangers, non compris ceux ci-deſſus détaillés, ſavoir; 29 Anglois, 8 Danois, 1 Eſpagnol, 9 François, 20 Hollandois, 2 Raguſins & 3 Suédois.

Le 17 Mars 1765, il eſt venu de Corck un Vaiſſeau Portugais dont le chargement conſiſtoit en charbon de pierre, en orge & en beurre, qu'il a déchargé à Lisbonne.

Le 21 il en eſt ſorti un en leſt, allant à Setuval.

Cours des changes à Liſbonne le 21 *Mars.*

Amſterdam à uſance de 2 mois, 1 cruſade de 400 *reis*, pour 48 ℔ & demi de gros banco; — Londres à 30 jours de vue, 1000 *reis* pour 66 ℔ 7 huitiémes ſterl. Gênes à uſance de 3 mois, 722 *reis* pour 115 ß fuor banco; — Madrid à 15 jours de vue, 2380 *reis* pour une piſtole; — Paris, 464 à 460 *reis*, pour 1 écu de 3 ℔.

EXTRAIT *des Papiers Anglois du* 26 *au* 30 *Mars* 1765.

Entre pluſieurs nouvelles manufactures introduites depuis peu dans l'Amé-

que ſeptentrionale, celle de tapiſſerie de papier établie à la nouvelle York, n'eſt pas la moins avantageuſe ; c'eſt un article dont on fait beaucoup de demandes dans la partie occidentale de l'Amérique habitée par les Eſpagnols.

On eſpere qu'on révoquera dans peu l'acte qui exemptoit d'impôts l'importation des étoffes de laine d'Irlande & de la laine filée rouge brun dudit Pays ; on a fait voir au Parlement, que la quantité de ces marchandiſes que l'on tire de ce Royaume, a diminué beaucoup depuis peu.

Un tremblement de terre arrivé il y a quelque temps près du haut Elbe qui communique avec le bas, y avoit fait paroître une cavité que l'on dit etre augmentée depuis peu. On a remarqué que l'eau qui vient de ce gouffre, a une variété de couleurs ſingulieres; il en eſt de même du goût & de l'odeur qu'on y trouve. On dit que les Profeſſeurs de médecine de l'Univerſité de Leyde, doivent faire quelques expériences ſur cette eau.

On écrit de Quebec, que des raports bien fondés faits par quelques Sauvages du Lac ſupérieur (ce Lac eſt en quelque façon honoré d'un culte à cauſe de ſon immenſe étendue) ont donné lieu d'eſpérer de trouver une communication ou paſſage à l'Océan occidental, par le moyen des Lacs qui ſont dans l'intérieur du Canada; ces Sauvages aſſurent qu'il y a une riviere qui coule à l'Oueſt, l'eſpace de pluſieurs centaines de milles, que cette riviere eſt auſſi grande que le Miſſiſſipi. Si cela eſt vrai, avec le temps, ce ſeroit un moyen d'avoir part au tréſor d'Aquapuler & à toutes les richeſſes Eſpagnoles de la mer du Sud.

Il y a maintenant à Londres un Ingénieur étranger, qui a propoſé cette ſemaine, en demandant un traitement convenable, de conſtruire une machine flottante avec laquelle il prétend dégager la barre de St. Auguſtin dans la Floride orientale, au point que les plus gros bâtimens pourront paſſer deſſus ſans danger. C'eſt un homme qui a été ci-devant employé en France à des travaux de cette nature à l'entrée de la Seine & au Port de Cherbourg.

Des lettres de la Grenade, reçues par le Navire le *Hawke*, diſent que la fievre de pourpre qui a enlevé un ſi grand nombre d'Anglois établis en ce Pays, eſt préſentement ceſſée, & que tout le monde y jouit d'une parfaite ſanté. Qu'on y a fait différens eſſais pour faire du rum, mais qu'on y a pas réuſſi ; on eſpere cependant qu'en perfectionnant la façon de cette liqueur, elle ſera égale à celle qui vient des Iſles du vent.

Extrait d'une lettre de Philadelphie, du 7 Février. Le Capitaine Ashmead qui vient de la Jamaique, nous apprend que pluſieurs Vaiſſeaux de guerre ayant des Troupes à bord, vont partir de cette Colonie : on ne ſait pas bien leur deſtination; mais en général on croit que c'eſt pour la Baye de Honduras : le même Capitaine avoit avec lui l'extrait ſuivant d'une lettre écrite de Kinſton le 23 Novembre dernier. Les Vaiſſeaux de guerre arrivés ici depuis peu d'Angleterre, doivent être prets Lundi prochain au nombre de 4, pour embarquer 500 hommes de troupes qui vont à la Baye de Houduras pour protéger notre commerce.

On apprend par des lettres de la Jamaique même ; que vers la mi-Décembre dernier, les Négres tant de la Ville de Spainsh-Town, que ceux des environs, avoient fait le complot de maſſacrer tous les blancs, & de s'emparer de leurs biens; mais la trame ayant été heureuſement découverte, on a mis en ſureté la plupart de ceux qui conduiſoient la conſpiration.

Nombre de Charpentiers de Navires, ſous la conduite d'un Maître Conſtructeur de Portſmouth, vont s'embarquer pour la Floride occidentale; ils vont établir des chantiers de conſtruction à Penſacole; il y a tant de cedres dans le voiſinage de cette Ville, que les Vaiſſeaux de guerre qui y toucheront, doivent être doublés de planches de ce bois de 2 pouces d'épais : on ſait en Amérique que le cedre a l'avantage ſur tous les bois, d'être à l'abri de la morſure des vers.

Le prix de la chandelle eſt exceſſif à préſent en Angleterre, ainſi que le profit que font les Chandeliers, la preuve en réſulte du calcul ci après.

Les Chandeliers achetent le ſuif brut 3 d. ſterl. la lb ; 14 lb de ſuif brut font

Le Navire la Ste. *Anne*, de Bordeaux, de 260 tonneaux, Capitaine *Claveau*; & le St. *Esprit*, de Bordeaux, auſſi de 260 tonneaux, Capitaine J. B. *Fourcade*, venant de la Martinique, chargés de 265 barriques, 9 tierçons & 7 quarts de ſucre terré; — de 84 barriques, 5 tierçons, 7 quarts & 1 ancre de ſucre tête; — de 29 barriques de ſucre brut; — de 2 boucauds, 299 futailles, 141 barriques, 109 tierçons, 209 quarts, 6 ſacs & 1 ancre de caffé; — de 80 futailles, 29 barriques, 26 tierçons, 44 quarts & 89 ſacs de cacao; d'une caiſſe de pâte de cacao; — de 2 balles de coton; — d'un grenier de canefice; — d'un grenier de bois de campêche; — de 11 morceaux de bois des Iſles; de 94 ſacs d'écorce de Gayac; — de 2 quarts de gingembre confit; — de 4 ſacs de gingembre ſec; — de 4 caves & 2 caiſſes de ſirops; — de 9 caiſſes de liqueurs; — d'une caiſſe & 17 barrils de confitures, & de 2 tierçons & 13 morceaux de vieux cuivre & d'étain.

Le Navire la *Société*, de Bordeaux, de 80 tonneaux, Capitaine *Urſin Jarreau*, venant de la Louiſiane, chargé de 3 greniers de bois de campêche; de 2 barriques 2 balles & 6 paquets de pelleterie; — de 3 futailles, 9 barriques & 1 quart d'indigo; de 3 barrils de riz & de 2 ballots de vieux cuivre.

Le Navire l'*Econome*, de Bordeaux, de 80 tonneaux, Capitaine *Daſſier*, venant de la Guadaloupe, chargé de 197 barriques, 3 tierçons de ſucre terré; — de 15 barriques, 1 tierçon, 68 quarts & 1 ancre de caffé; — de 2 quarts de cacao; — d'un grenier de bois de Gayac; d'une caiſſe & d'un barril de confitures; d'une caiſſe de ſirops.

De LA ROCHELLE *le* 13 *Avril* 1765.

Il eſt ſorti de cette Ville dans le courant du mois de Mars dernier, 15, 387 ℔ d'indigo; — 44, 449 ℔ de ſucre terré; 67, 689 ℔ de ſucre en pain; — 14, 786 ℔ de caffé; — 125, 420 *veltes* d'eau de Vie; — 12, 229 ℔ de ſirop mélaſſe; — 2, 049 ℔ de ſucre vergeois, & 1, 497 ℔ de coton.

Il eſt arrivé ici les Navires ſuivants, qui ont apporté peu de choſe, par la diſette des marchandiſes qui regne dans nos Colonies.

Le *Fils unique*, Capitaine *Sicard*, venant de Cayenne, 1 quart d'indigo; — 6 barriques, 19 quarts de cacao; — 4 barriques de ſucre terré; — 2 barriques, 16 quarts & 2 demi ancres de caffé; — 8 barriques, 1 quart de rocou; — 25 balles de coton & 17 billes de bois de couleur.

L'Américaine, Capitaine *Latouche*, venant du Cap, 8 boucauds, 13 barriques, 2 tierçons, 5 quarts & 2 ancres d'indigo; 31 barriques, 2 quarts, 1 ancre de ſucre brut; — 6 quarts de ſucre terré; — 5 barriques, 58 quarts & 2 ſacs de caffé; — 4 balles & 1 demi-balles de coton.

Le coton de Cayenne a été enlevé auſſitôt qu'il a été débarqué, à 250 ℔ le *cent*; celui de St. Domingue vaut 150 à 155 ℔; le ſucre blanc, 3e. qualité 52 à 54 ℔; le ſucre brut, vingt-neuf à trente-ſix ℔; le ſirop, 14 à 14 ℔ 10 ß le *cent*; — l'indigo cuivré, 5 ℔ 12 ß à 5 ℔ 15 ß la ℔; le caffé de St. Domingue, 11, 13 ß 6 d. & 14 ß la ℔; — l'eau-de-vie de cette Ville, 79 ℔; — celle d'Oleron, 77 ℔; — l'eau-de-vie de Ré, 80 à 81 ℔; — celle de Cognac, 81 ℔ les 27 *veltes*.

Tous les Navires qui étoient dans nos rades ont mis à la voile, dans leur nombre étoient, ceux l'*Archimede*, Capitaine *Bertaud*, deſtiné pour St. Marc; — la *Henriette*, Capitaine *Bouin*, pour la Louiſiane, & le *Meſſager*, Capitaine *Fouché*, pour la Martinique.

De CLERMONT *le* 13 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Riom, 11 ℔ 6 ß 6 d.; à Clermont, 12 ℔ 7 ß; — à Iſſoire, 13 ℔ 10 ß 6 d.; — à Brioude, 12 ℔ 11 ß; à St. Flour, 14 ℔; — à Mauriac, 16 ℔; — à Aurillac, 16 ℔ 8 ß 5 d.

De PERPIGNAN *le* 6 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Perpignan, 23 ℔ 14 ß 10 d.; — à Prades, 26 ℔ 10 ß 1 d.; — au Montlouis, 20 ℔ 18 ß 8 d.; à Foix, 20 ℔; à Pamiers, 16 ℔ 15 ß 11 d.

D'ALENÇON *le* 13 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Alençon, 12 ℔ 6 ß 10 ds; — à Mortagne, 13 ℔ 16 ß 11 ds; à Verneuil, 13 ℔ 16 ß; — à Conches, 17 ℔ 5 ß; — à Bernay, 14 ℔ 17 ß; — à Liſieux, 14 ℔; — à Falaiſe, 12 ℔ 16 ß; — à Argentan, 14 ℔ 5 ß; — à Domfront, 9 ℔ 18 ß 4 ds.

De LYON *le* 10 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Lyon, 15 ℔ 15 ß 5 ds; à St. Etienne, 19 ℔ 9 ß; — à Montbriſon, 15 ℔ 11 ß 4 ds; — à Roanne, 15 ℔; — à Ville Franche, 16 ℔ 16 ß.

De LIMOGES *le* 12 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Limoges, 16 ℔ 16 ß; à Angoulême, 21 ℔ 19 ß 3 ds; — à Tulle, 14 ℔ 7 ß; — à Brives 17 ℔ 14 ß 5 ds.

De GRENOBLE *le* 14 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à Grenoble, 20 ℔ 2 ß 10 ds; — à Vienne, 17 ℔ 5 ß 7 ds; — à Valence, 20 ℔ 11 ß 8 ds; — à Romans, 18 ℔ 7 ß 6 ds; — à Montelimart, 22 ℔ 15 ß; à Creſt, 20 ℔ 5 ß; — au Buis 22 ℔ 6 ß 8 ds; à Gap, 20 ℔ 6 ß 3 ds; — à Embrun 19 ℔ 13 ß 9 ds; — à Briançon, 19 ℔ 13 ß 9 ds.

De ROUEN *le* 14 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la 2e. quinzaine du mois dernier, à Rouen, 16 ℔ 19 ß 6 ds; à Louviers, 16 ℔; — à Pont-Audemer, 16 ℔ 6 ß 6 ds; — à Pont l'Evêque, 15 ℔ 6 ß 3 ds; — à Caudebec, 15 ℔ 2 ß 8; — à Montivilliers, 17 ℔; — à Arques, 18 ℔ 11 ß 9 ds; — à Eu 16 ℔ 5 ß 8 ds; à Neuf-Chatel, 14 ℔ 15 ß 2 ds; — à Lyons, 14 ℔ 15 ß 2 ds; — à Giſors, 14 ℔ 18 ß 8 ds; à Magny, 16 ℔; — à Andely, 14 ℔ 7 ß; — à Evreux, 14 ℔ 18 ß 1 ds.

SUITE *des meſures en uſage dans le Commerce.*

ART. 8. ITALIE.

MODENE, *ſection douziéme.*

C'eſt la grande *braſſe* de Veniſe, dont nous traiterons à la ſection 21, qui eſt en uſage à Modene pour meſurer les longueurs.

NAPLES. *ſection* 13.

A Naples, & généralement dans tout le Royaume de ce nom, la meſure commune pour toutes les étoffes, eſt la *canne*, qui contient 8 pans. Elle eſt égale à $3\frac{1}{10}$ *covados* de Portugal, & par conſéquent 100 de ces *cannes* doivent rendre $308\frac{1}{5}$ *covados*. L'aune de Paris n'ayant que $4\frac{1}{2}$ pans, 100 aunes ne feront que $56\frac{1}{4}$ cannes Napolitaines.

Les grains s'y vendent au *carro*, compoſé de 36 *tomolis*, chacun de 40 *rotolos* du gros poids de Naples: le *tomoli* doit faire $3\frac{3}{4}$ *alqueires* de Portugal. Cent *tomolis* font $35\frac{1}{4}$ ſeptiers de Paris, & 100 ſeptiers de Paris rendent $283\frac{5}{8}$ *tomolis* à Naples.

On y vend le vin ordinairement au *barril*, qui répond à 20 *canades* de Lisbonne.

A l'égard de l'huile, la vente s'en fait à la *ſalme*, de 16 *tomolis*. Le *tomoli* eſt égal à $7\frac{1}{4}$ *canades* de Lisbonne. Si vous prenez $5\frac{1}{2}$ *ſalmes*, vous aurez exactement le tonneau d'huile de 236 *galons* de Londres,

La *ſalme* peſe 55 ℔ de Portugal, & chaque livre eſt d'un ſeiziéme plus foible que celle de Paris.

DE St. MALO, *le* 17 *Avril* 1765.

Il eſt ſorti de notre Port depuis un mois, 40 Bâtimens pour la pêche de la morue au grand banc de Terre-Neuve; il y en a encore 18 à 20 qui ſe préparent à partir pour la même deſtination.

Il a été auſſi expédié dans le même intervalle, 5 autres Bâtimens, ſavoir, 3 pour la côte de Guinée, 2 pour la Mar-

tinique, & 1 pour Cayenne.

Il eſt entré ici depuis le 15 du courant, le Navire le *Comte de la Tour d'Auvergne*, Capitaine *Lafoſſe*, Armateur M. *Sebire* l'aîné; — le Navire l'*Anne*, Capitaine *Deſbois*, Armateur M. *Gautier* l'aîné, tous deux venant de Marſeille & du Havre ſur leur leſt, avec quelque peu de laine, de coton, d'huile, de ſavon, de plâtre, de moulages & de bouteilles vuides.

Le Navire le *Jean-Baptiſte*, Capitaine Me. *Joſeph Benard*; — le Navire la *Reine*, Capitaine Me. *François Noel*; — celui la *Marguerite*, Capitaine Me. *François Guguen*; — & le Navire l'*Aimable St. Jean*, Capitaine Me. *Jean Bouchard*, venant de Bordeaux, chargés de vin & d'eau-de-vie, pour cette Ville.

Le Navire la *Reine des Anges*, Capitaine Me. *Auguſtin Pioche*, venant de St. Sebaſtien en Eſpagne, chargé de 550 *quintaux* de mache-fer d'Eſpagne; — de 20 ancres de fer, peſant 13, 231 ℔; — de 80 *tracques* d'avirons; — de 250 pierres à meules aſſorties.

Le Navire la *Reine Marie*, Capitaine M. *Yves Gallais*, & le Bâtiment la Ste. *Anne*, Capitaine M. *Jean Laſſieux*, venant d'Oleron & de l'Iſle de Ré, chargés de 182 muids de ſel & de 4 tonneaux de vin.

DU HAVRE *le* 17 *Avril* 1765.

La cargaiſon du Navire le St. *Jean-Baptiſte*, Capitaine *Maurriſſe*, venu de la Martinique, dont l'arrivée dans ce Port, a été annoncée dans la précédente Gazette, conſiſtoit en 8 barriques, 1 tierçon, 4 quarts de ſucre tête; — 76 barriques, 1 tierçon, 31 quarts & 7 ſacs de caffé; — 17 futailles & 27 ſacs de cacao; — 20 balles & 2 ballots de coton; — 135 caiſſes de ſavon, & en 4 caiſſes de liqueurs.

Il eſt auſſi entré dans ce Port le 14 du préſent mois, le Senau Hollandois le *Poſtillon Galere*, Capitaine *Melles Stevens*, venant de Marviedro en Eſpagne, chargé de 49 pipes, 30 demi pipes de vin; de 36 pipes d'huile, & de 122 balles de laine.

Le Brigantin Eſpagnol, le *St. François Xavier*, Capitaine *Puych de La Obeaga*, venant de Bilbao, chargé de laine.

Le Navire le *Théſée*, Capitaine *Lenormant*, eſt ſorti de ce Port le 16 du courant, pour aller à la côte d'Angole.

DE HONFLEUR, *le* 14 *Avril* 1765.

Le prix des bleds eſt un peu augmenté; le meilleur bled froment a été vendu juſqu'à 23 ℔ 10 ß, & 23 ℔ 15 les 5 *boiſſeaux*, meſure d'Auge, peſant enſemble 330 à 335 ℔.

Le 11 & le 12 de ce mois, il eſt parti de ce Port 11 Navires, dont 8 allant au grand banc de Terre-Neuve, paſſeront par la Rochelle pour y prendre leur ſel; 1 allant à Caen chargé de bois; le *Normand* & le *Duc de Sully*, de 350 tonneaux, allant en droiture à la Guadaloupe.

La nuit du 12, il eſt entré le Navire le *Miromeſnil*, de 200 tonneaux, Capitaine *Canu*, Armateur M. *Premord*, venant de Rouen, pour armer en ce Port. On ignore encore quelle ſera ſa deſtination.

Le Navire le *Marquis de Brancas*, de 350 tonneaux, eſt actuellement en charge pour la Guadaloupe, où il ſe rendra en droiture, & partira du 25 au 26 de ce mois; ceux qui voudront s'y embarquer en qualité de paſſagers, ou y faire paſſer des marchandiſes, s'adreſſeront ici à M. *Premord* Négociant & Armateur dudit Navire, ou au Capitaine *Heuzey*, à ſon bord.

DE PARIS *le* 18 *Avril* 1765.

Etat des marchés de Seaux & de Poiſſi, des 8 & 11 *Avril* 1765.

La vache s'eſt vendue depuis 40, 44, 55 ℔, juſqu'à 90 & 110 ℔.

Le bœuf, depuis 105, 110, 130, 150 ℔, juſqu'à 200, 230, 260, 270 & 290 ℔.

Le veau s'eſt vendu depuis 22, 24, 30, 36 ℔, juſqu'à 48, 50 & 55 ℔.

Le mouton s'eſt vendu depuis 6, 7, 9, 10 ℔, juſqu'à 15, 18, 22, & 25 ℔.

Ce qui établit la viande l'une dans l'autre ſur le pied de 7 ß 3 ₰ la ℔, ſans y comprendre les droits d'entrée.

Prix de l'or & de l'argent à Paris le 20 *Avril.*

L'argent fin, 53 ℔ 7 ß 6 ₰; — l'argent au titre de 11 *deniers* 10 *grains*, 52 ℔; — les piaſtres, 48 ℔ 12 ß 6 ₰ le *marc*. Il n'y a point de variation ſur les différens prix de l'or.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le 18 & le 19 Avril 1765, la riviere étoit à 4 pieds 5 pouces; le 20, à 4 pieds 3 pouces; & le Dimanche 21, à 4 pieds 1 pouce au-deſſus des plus baſſes eaux.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1765.	*Du Vendredi 19.*	*Du Samedi 20.*
Actions des Indes.	an. / 1e. ap. 1197 ½ / 2e. ap. 1397 ½	1197 ½ / 1395
Emprunts de la Compagnie.	440	440
Promeſſes de la Compagnie.		10 ¼
Actions des Fermes.	982 ½	985
Troiſiéme Loterie Royale.		
Lots de la troiſiéme Loterie.	8e. t. 16	8e. 5e. 6e. 16 ¼
Duplicata de la troiſiéme.		58
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.	m 10	8 ¾
Annuités.	440	440
Coupons d'Annuités.	87	86 ½
Emprunt de 50 millions.	14 ¼	m 14 ¾ / 14 ¼
Colonies, 1759.	15 ½	15 ½
Récépiſſé des Monnoies.		
Époques.	5e. 11. 12e. 16 ½	8e. à 12e. 6 ½
Canada		33
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ○/○		
A 3 p ○/○ ſur les Cuirs.		50
A 3 p ○/○ ſur les Poſtes.		
Bretagne.		10
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles ſ Généralité de Paris.		
Tailles (Généralité de Province.		
Comp. des Indes à 4 p ○/○.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ½ à ⅝	56 ⅝
Londres.	31 5/16	31 5/16
Hambourg.	178 ¾	178 ¾
Madrid.	15 3	15 3
Cadix.	15 2	15 2
Livourne.	96 ½	96 ½
Lyon, *Pâques.*	½ p ○/○ pte.	½ p ○/○ pte.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 tt par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant 8 *pages.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Samedi 20 Avril.

EXTRAIT *de quelques Papiers Anglois.*

IL y a eu le 21 Mars au Caffé de Garraway à Londres, un agiotage de lettres de change du Canada, pour la valeur de quelque centaines de mille livres tournois: elles ont été négociées depuis 9 juſqu'à 30 pour cent de perte.

On ſait par Liſbonne que le *Granville*, Vaiſſeau de la Compagnie des Indes orientales, qui a appareillé depuis peu des Dunes, & dont on étoit fort inquiet ici, étoit le 14 du mois de Mars dans la Baye de Biſcaye, que le *Solbay* & 3 autres Vaiſſeaux de ladite Compagnie ſont arrivés à la Vera-Cruz.

LETTRE *particuliere écrite d'Edimbourg à Londres, le 9 Mars.*

J'ai eu une converſation avec M***, qui vient de l'Amérique ſeptentrionale ou du Canada. Il m'aſſure que les idées que nous avons de ce Pays ſont très-bornées. Il dit que toute cette contrée abonde en mines de toute eſpèce; le cuivre y eſt abondant, & on trouve du fer par tout; mais il y a très peu ou même point de gens aſſez habiles pour tirer avantage de ces richeſſes. On pourroit tirer un très-grand profit de la culture du chanvre, le terrein en général étant très-fertile. Comme preſque par tout la terre eſt encore couverte de bois, le défrichement ſeul & l'abatis de ces bois ne ſeroient pas inutiles ſi on vouloit. La manufacture de cendre propre a faire le ſavon, pourroit faire le brulis des bois, & ſous la direction de perſonnes entendues; cet objet, au-lieu d'un objet de dépenſe, ſeroit la matiere d'un grand profit, & même l'incendie des bois n'entreroit qu'en ſous-ordre dans l'opération. Les arbres qui viennent dans l'Amérique ſeptentrionale ſont les mêmes qu'en Europe, outre quelques eſpèces qui ſont particulieres au Pays. On ſait aſſez bien tirer des arbres, le bray, le gaudron & la térébentine; ces marchandiſes ſont à ſi bon compte, qu'il eſt inutile d'encourager d'avantage cette branche de commerce. Pour quelques ſchelins, on peut avoir par tout un barril de gaudron. Il y a une ſorte d'érable, lequel quand il eſt ouvert donne une liqueur claire qui devient après l'évaporation un très-bon ſucre, ou bien ſi on la laiſſe fermenter convenablement, on en tire un vin délicat qui réjouit par ſon goût. Il y a une racine qui approche un peu de la carotte; miſe en morceaux, elle eſt d'un rouge couleur de ſang, on en tire une teinture durable de la couleur d'écarlate la plus vive; c'eſt une choſe dont mon ami a été témoin oculaire; mais cette découverte n'eſt encore connue que des Sauvages, & mon ami de lui-même n'a pu en connoître l'effet, quoi qu'il ait fait quelques recherches pour s'en aſſurer. Peut-être bien eſt-ce la même racine dont on ſe ſert dans le Levant pour teindre en rouge les cotons, les toiles & les cuirs. Tout le monde ſait combien de temps les Artiſtes en Europe ont été à travailler preſqu'envain pour trouver la couleur écarlate ſi brillante, & que nos manufactures poſſédent à préſent. Je croirois volontiers que nous ne devons pas chercher à découvrir en Europe la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

matiere premiere de cette couleur ; j'ai fait ſouvent par moi-même d'inutiles expériences ſur tout ce que l'Angleterre & les autres parties de l'Europe peuvent fournir de ſubſtance pour produire cette teinture, il faut en conclure que la matiere premiere n'eſt pas encore connue dans nos climats ; la racine dont il eſt queſtion, eſt peut-être par les effets que nous en connoiſſons, l'objet de tant de recherches.

On voit abondamment par tout des mines de charbon de terre ; il y a une montagne ſituée près du Fort Duqueſne où l'on trouve en forme de couches très-régulieres, & d'une épaiſſeur conſidérable, de la pierre franche, de beau charbon de terre, de l'ardoiſe d'un bleu éclatant, une terre glaiſe très-forte & propre à divers uſages, ſans compter la pierre ordinaire. Tous ces matériaux ſont très-utiles pour la garniſon, ſur-tout le charbon de terre dont il y a une couche de 10 pieds de profondeur qui s'étend fort loin.

Les pommiers y ſont en ſi grande quantité, que le cidre qu'on en peut faire ſeroit p eſque pour rien ; on y nourrit les cochons avec des pommes.

Il y a des terreins de 40 milles de long où l'on ne voit pas d'autres pierres que du marbre, il eſt pour l'ordinaire bleu ou blanc, & tient quelquefois de ces deux couleurs. On en voit des maſſes éparſes çà & là ; mais par tout les blocs ſont ſi condenſés & ſi immenſes qu'on en pourroit tirer des colonnes d'un ſeul morceau, ſans s'embarraſſer de la longueur ou de l'épaiſſeur : on l'emploie dans le Pays à tous les uſages ordinaires ; on en fait auſſi de la chaux,

On trouve adhérent à la pierre, au marbre, *&c.* dans beaucoup d'endroits, du criſtal de différente forme, en général la couleur n'en eſt pas recherchée, quoiqu'on en trouve quelques morceaux très beaux & très-durs. Mon ami a vu une montagne ſituée fort avant dans les terres qui étoit couverte de criſtal de cette d^re. eſpèce, il étoit pour la majeure partie tirant ſur le blanc de lait, d'autre très-clair & très tranſparent, & enfin d'autres de différentes couleurs. Lui & quelqu'un de ſa ſuite en prirent de cette derniere ſorte une quantité conſidérable ; mais comme il faiſoit chaud, que les pierres étoient peſantes & qu'ils marchoient à pied, ils furent obligés de jetter preſque tout, étant en outre en marche contre les Cherakis, & que pour voir le Pays, ils avoient profité d'un jour de halte.

L'animal le plus fier & le plus féroce de cette contrée, c'eſt l'ours ; cependant il n'attaque perſonne, à moins qu'il ne ſoit lui-même pourſuivi & bleſſé ; car ſi en le tirant on ne le tue pas ſur le champ, & que l'on n'ait pas un autre fuſil chargé, il faut être bien agile pour échaper au péril. Cet animal pourſuivi, grimpe d'une maniere trés-alerte au plus haut des arbres. Un priſonnier qui étoit parmi les ſauvages, pourſuivant avec vigueur un ours, le ſuivit juſqu'au ſommet d'un arbre, & crut qu'en ſaiſiſſant ſa pate de derriere, il parviendroit à le jetter par terre ; mais dans le moment l'animal enfonça ſes griffes dans l'épaule de cet homme, lui briſa les os, & ſon épaule fut tout en ſang. Il n'y a rien de ſi délicieux à manger qu'un ourſin. On trouve quelques Pantheres dans l'Amérique ſeptentrionale, mais elles ne ſont pas terribles. On fait d'excellent bouillon avec la chair du ſerpent à ſonnettes, c'eſt un animal lent, pareſſeux & peſant ; les plus petits qu'on attrapoit étoient vendus au camp 18 d. : on apperçoit ce ſerpent dès qu'on en approche au bruit de ſes ſonnetes ; quiconque veut le tuer, n'a qu'à s'approcher aſſez près de lui pour le frapper ſur la tête. Il y a beaucoup de chouettes & de hiboux, quelques-uns ſont fort gros, d'autres ſont de la groſſeur du poing.

De Dax, *le 6 Avril 1765.*

Les vins vieux rouges & blancs valent ici 48, 49 à 50 ℔ la *barrique*. Le vin rouge nouveau, 36 ℔ & le vin blanc, 33 ℔ la *barrique*. Le prix de ces différens vins paroît fixe.

La réſine s'eſt vendue pendant le courant du mois de Mars 3 ℔ 4 ß 3 d. le *cent*. Cependant on croit qu'elle diminuera ; le bray, 3 ℔, & la poix pége, 3 ℔ 10 ß 3 d. le *cent* ; — le gaudron 29 ℔ 3 ß la *barrique*, peſant 700 ℔, le *tout poids de marc*. Le gros & le petit *barril* de gaudron, ſe vendent à proportion du prix de la *barrique*. Il y a apparence que ces trois dernieres denrées augmenteront.

De la Rochelle *le* 10 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à la Rochelle, 20 ℔; à Saintes, 22 ℔ 17 ß 6 d.; — à St. Jean d'Angely, 21 ℔ 12 ß; — à Cognac, 23 ℔; à Barbezieux, 21 ℔; — à Marennes, 21 ℔.

De Lille *le* 11 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la 2e. quinzaine du mois dernier, à Lille, 16 ℔ 4 ß 2 d.; — à Douay, 14 ℔ 14 ß 9 d.; — à Dunkerque, 18 ℔; — à Bergues, 17 ℔ 12 ß 8 d.; à Gravelines, 15 ℔ 13 ß 10 d.; — à Caſſel, 16 ℔ 16 ß; — à Bailleul, 17 ℔ 10 ß; — à Arras, 15 ℔ 8 ß 1 d.; à St. Omer, 15 ℔ 9 ß 4 d.; — à Aire, 13 ℔ 2 ß 6 d.; — à Bethune, 16 ℔ 9 ß; — à Bapeaume, 14 ℔ 4 ß; — à Heſdin, 15 ℔ 3 ß 2 d.; — à S. Pol, 15 ℔ 10 ß; — à S. Venant, 18 ℔ 8 ß.

De Valenciennes *le* 11 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à Valenciennes, 16 ℔ 2 ß 6 d.; — à Condé, 16 ℔ 17 ß 10 d.; — à Maubeuge, 14 ℔ 16 ß 5 d.; — à Landrecy, 16 ℔ 3 ß 6 d.; — à Aveſnes, 16 ℔ 10 ß; — à Givet, 16 ℔ 5 ß; — à Mariembourg, 18 ℔; — au Queſnoy, 13 ℔ 15 ß; — à Bavey, 15 ℔ 15 ß; à Philippeville 16 ℔; à St. Amand, 18 ℔ 8 ß 9 d.; — à Cambrai, 15 ℔ 2 ß.

De Quimper *le* 8 *Avril* 1765.

Lettre *à l'Auteur de la Gazette.*

Le banc de morues que j'ai annoncé, Monſieur, dans une de mes notes au bas de ma lettre du 11 Mars dernier, n'eſt pas une chimere : c'eſt celui qui enfourniſſoit à toute la France avant la découverte de l'Amérique, ainſi que le dit la tradition. L'Hiſtoire de Bretagne n'en fait, il eſt vrai, aucune mention expreſſe. Mais elle nous apprend que les Anglois ont détruit *Penmarck* dans deux différens ſiécles, & cette deſtruction auſſi atteſtée par des ruines ſubſiſtantes, ne peut avoir eu pour cauſe que la jalouſie qu'excite un grand commerce. Les Habitans du Pays diſent du moins que ce grand commerce d'ancienne pêche, eſt le principe d'un droit annuel de 7 ℔ 10 ß par chaque bateau ce droit, ajoutent ils, eſt perçu par le propriétaire de la Seigneurie du Pont (ce ſont les héritiers de M. de St. Pierre Malouin) dont les prédéceſſeurs étoient obligés d'entretenir une Frégate armée pour protéger la pêche de la morue, & dont les canons ſubſiſtent encore au Château ; mais, Monſieur, ne nous arrêtons qu'à des faits inconteſtables : je viens d'apprendre que le carême dernier il a paru à Quimper plus de morues que de coutume, & que cela eſt provenu de la hardieſſe de quelques pêcheurs qui ont oſé s'avancer en pleine mer. Ils ont dû rapporter que le banc d'où ces morues s'échapent, eſt à 15 lieues à l'*Oueſt de Penmarck*. En ce cas l'Iſle Saint, & même Audierne n'en ſeroient pas éloignés. Cette circonſtance que je viens d'aprendre m'engage, Monſieur, à donner ces nouvelles inſtructions, parce que tous les Pêcheurs qui partiront de Nantes, de la Rochelle, de Bordeaux & de Bayonne, pourront ſacrifier huit jours à chercher ce banc (a) avant d'aller à celui de Terre Neuve. C'eſt un eſſai qui ne leur coutera que la peine de preſſer leurs voyages de quelques jours.

Il y a trois ans que je ſollicite cet eſſai ſur ce banc abandonné. Je n'ai pu encore trouver un homme aſſez zélé qui ait voulu faire cette entrepriſe.

Je ſouhaite donc ardemment que ceux qui vont à Terre Neuve, s'arrêtent quelque temps ſur les côtes de *Penmarck*, afin qu'après une tentative de quelques jours, ils puiſſent parvenir à leur premiere deſtination, ou reſter ſur un banc, qui ne ſemble reparoître aujourd'hui que pour nous éviter des difficultés humiliantes.

Du Havre *le* 14 *Avril* 1765.

Il eſt entré dans ce Port les 11, 12 & 13 Avril, quatre Navires, ſavoir, le Dogre *la Jeune Cornelie*, Capitaine *Langlois*, venant de la Guadaloupe, chargé de 69 barriques, 1 tierçon & 2 quarts de ſucre terré ; — de 27 tierçons, 75 quarts & 449 ſacs de caffé, & de 35 balles de coton.

Le Senau Hollandois le *Jeune Conraad*,

(a) *Ce banc a dit-on* 30 *lieues de long. Mais l'on n'a pu me dire ſi cette longueur s'étend du Nord au Sud, ou de l'Eſt à l'Oueſt.*

Capitaine *Jacob Stoffels Lieſt*, venant d'Alicante & de Malaga, chargé de 317 balles de ſoude ; — de 8 tonneaux de *pouſſe* de ſoude ; — de 3 balles, 4 ballots d'amandes ; — d'une demi-botte de jus de citrons ; — de 17 barrils, 7 pipes, 3 demi-pipes, 9 bottes, 5 demi-bottes, 1 quart de botte & 13 quarterolles de vin.

Le Navire Suédois le *Mercure*, venant de Cette, chargé de vin.

Et le Senau le *St. Jean-Baptiſte*, Capitaine *Moriſſe*, venant de la Martinique & de Dieppe où il a relâché ; on n'a point encore l'état de ſon chargement.

Il eſt ſorti du Port du Havre pendant le même intervalle, 17 bâtimens, ſavoir ; le Navire le *Comte de la Tour d'Auvergne*, Capitaine *Delafoſſe* ; — le Navire la *Themis*, Capitaine *Guibert Laſalle* ; — le Navire l'*Anne*, Capitaine *Deſbois* ; — le Senau l'*Induſtrie*, Capitaine *Pelletier* ; — le Navire le *Jean de Grace*, Capitaine *Durivage Mulot*, allant tous cinq à St. Malo ; le Navire la *Minerve*, Capitaine *Patin*, allant à Granville ; — le Bateau le St. *Martin*, Capitaine *Bonimare*, chargé de ſoude pour Cherbourg ; — la Goelette, le *Prince Eugene*, allant à Miquelon ; — la Galiote Suédoiſe les *Deux Freres*, Capitaine *Fick*, chargée de ſucre & de caffé pour Hambourg ; — le Navire Hollandois le *Mercure*, Capitaine *Landert Vankeeten*, allant à Roterdam ; — le Senau Hollandois la *Dame Jeanne*, Capitaine *Siwerts Everts*, allant à Amſterdam richement chargé en indigo, en ſucre & en caffé ; le Navire les *Bons Amis*, Capitaine *Joille* pere, chargé de bled pour Marſeille ; — le Senau le *Duc de Coigny*, Capitaine *Leclerc*, allant à Alicante & à Barcelone, avec une cargaiſon de bled ; — le Senau la *Royale*, Capitaine *Prouveur*, allant au Cap ; — le Senau le *Grand Henry*, Capitaine *Leſage*, allant à la Guadaloupe ; — le Sloup la *Bonne Société*, Capitaine *Moley*, allant à Liſbonne, chargé de bled ; — & le Senau le *Jeune André*, Capitaine *Laumoſne*, allant au banc de Terre-Neuve, en paſſant par la Rochelle.

Vente publique de liqueurs des Iſles.

Il ſera vendu au Havre le 24 Avril prochain, à l'heure de la bourſe (11 heures du matin) les liqueurs ſuivantes, ſavoir :

De canelle ; — de fine orange ; — de menthe ; — de créole ; — de noyau & de barbade. Chaque lot ſera de 6 bouteilles, & les conditions ſeront expliquées le jour de la vente.

De Pithiviers *le* 13 *Avril* 1765.

Le froment de la récolte de 1764, fut vendu le Samedi 13 Avril, 14 ℔ 10 ß le *ſeptier* ; — celui de 1763, 12 ℔ ; — le bled de 1762, 14 ℔ 10 ß ; — l'orge, 8 ℔ ; — l'avoine, 7 ℔ 10 ß le *ſeptier* meſure de Paris. Le ſafran a été acheté 29 ℔ la ℔.

Réponse *à la queſtion propoſée dans la Gazette de Commerce du 9 Avril* 1765, N°. 29.

Cette queſtion renferme deux objets. Le premier eſt de ſavoir ſi *Louis* Porteur d'une lettre de change échue le 11 Déc. 1764, après avoir gardé juſqu'au 8 Mars 1765, le proteſt qu'il a fait faire ſur *Pierre* Accepteur, peut exercer après ce délai un recours de garantie contre *Jacques* & *Nicolas*, domiciliés à Rouen, ſitué à 30 lieues de Paris.

Ce premier objet de la queſtion eſt décidé contre *Louis* Porteur de la lettre, par l'Edit de 1673, tit. 5, art. 13, puiſqu'il fixe les délais dans leſquels les Endoſſeurs doivent être pourſuivis en garantie, à 15 jours qui ſe comptent du lendemain du proteſt, tit. 5, art. 14, pour ceux qui ſont domiciliés dans l'eſpace de 10 lieues, ce qui doit s'entendre outre la quinzaine. Ainſi *Jacques* & *Nicolas* domiciliés à 30 lieues de Paris, ont dû être pourſuivis dans un délai de 19 jours, après lequel *Louis* Porteur de la lettre, n'a plus été recevable dans ſon action en garantie contre les Endoſſeurs. Tit. 5, art. 15.

Auſſi il a ſi bien ſenti qu'il ne pouvoit pas exercer ſimplement ſon recours en garentie contre *Jacques* & *Nicolas*, qu'il cherche un autre moyen, & prétend qu'ils ſont obligés à prouver ſi *Pierre* Accepteur de la lettre, avoit les fonds à l'échéance.

Jacques & *Nicolas* ſoutiennent qu'ils ne ſont pas obligés à cette preuve pour une lettre acceptée, & que dès le moment de l'acceptation, les fonds ſont cenſés être chez l'Accepteur, ce qui forme le ſecond objet de la queſtion.

Jacques & *Nicolas* ont raiſon de ſoutenir qu'ils ne ſont pas obligés à faire cette preuve pour une lettre acceptée, puiſque

l'Edit de 1673, tit. 5, art. 16, ne conſerve le recours contre les Endoſſeurs, que dans le cas de dénégation, c'eſt-à dire, lorſque celui ſur qui la lettre eſt tirée ne l'ayant pas acceptée, déclare quil ne doit rien au Tireur.

Ce qui a été confirmé par Arrêt du 22 Juin 1707, qui ordonne que dans ce cas le recours peut être exercé contre le dernier Endoſſeur, ſans être obligé d'agir contre le Tireur. Ainſi on ne peut pas douter que lorſque la lettre eſt acceptée, comme dans l'eſpèce dont il eſt queſtion, le Porteur ne puiſſe pas demander aux Endoſſeurs la preuve que l'Accepteur avoit la proviſion de la lettre à l'échéance, puiſque cette faculté eſt reſtreinte au ſeul cas de dénégation; mais il eſt naturel de croire qu'il peut la demander au Tireur quoique la lettre ſoit acceptée, & que la demande ſoit formée hors les délais preſcrits par l'Ordonnance. La raiſon eſt qu'il ſeroit abſolument injuſte qu'un Tireur de mauvaiſe foi pût profiter d'une ſomme dont il n'auroit fourni aucune valeur, au préjudice du Porteur, qui ne ſeroit coupable que de n'avoir pas obſervé les délais, négligence dont il eſt aſſez puni, puiſqu'elle lui ôte tout moyen de recours ſur les Endoſſeurs."

Ainſi *Louis* qui n'a pas formé ſa demande contre *Jacques* & *Nicolas* Endoſſeurs de la lettre dont il eſt Porteur, dans les délais preſcrits par l'Ordonnance, ne peut exercer aucune action en garantie contre eux. Il ne peut pas non plus les obliger à prouver ſi *Pierre* Accepteur, avoit les fonds de la lettre à l'échéance. Mais il peut exiger cette preuve de *Charles* Tireur, & attendu que celui-ci eſt en faillite, dans le cas où il ne feroit pas la preuve, *Louis* a droit d'entrer dans la direction & contribution de ſes biens, ſans préjudicier à ſon droit de pourſuite contre *Pierre*, & d'entrer auſſi dans la direction & contribution de ſes biens, s'il vient à faillite, conformément à l'Arrêt du Parlement du 18 Mai 1706, qui permet en cas de faillite de pluſieurs obligés, d'entrer dans chaque direction & contribution.

Le ſurplus de la demande de *Jacques* & de *Nicolas*, eſt de ſavoir ſi dès le moment de l'acceptation, les fonds ne ſont pas cenſés être chez l'Accepteur.

L'examen de cette propoſition n'eſt pas néceſſaire à la déciſion, en leur faveur, de la queſtion propoſée.

On vient d'inſérer dans la Gazette du 16, N°. 31, une lettre de Quimper qui entame cette diſcuſſion.

On obſerve avec l'Auteur, que la préſomption de droit eſt toujours contre l'Accepteur; mais il eſt des occaſions, telle que celle-ci, où cette préſomption ne ſuffit pas pour être diſpenſé de la preuve.

FOIRES *qui ſe tiennent pendant le mois de Mai.*

Le premier Mai, foires à Louvres en Pariſis; — à Arpajon; — au Neubourg & à Nonan-en-Normandie; — à Pontivy en baſſe Bretagne; à Guillain, gros Bourg près Coutances; — à Longny au Perche; à Angers; il ſe trouve à ces deux dernieres foires beaucoup de chevaux & d'autres beſtiaux; — à Chatelleraut, qui dure 8 jours.

Le 2, foires à Senlis; — à Torcy-en-Brie; — à Guinguamp en Bretagne.

Le 3, foires à Villedieu-les-Poeſles; à Branſles près Nemours; à Pimbeuf en Bretagne; — à Milly en Gatinois; — à Yeres en Brie, & à Percey en Franche-Comté.

Le 6 foires à Trun en Normandie & à Niort en Poitou.

Le 7, foire de beſtiaux à Mondidier.

Le 8, foire conſidérable à Taraſcon en Foix, de mulets & autres beſtiaux, de laine d'Eſpagne & de fer; elle dure trois jours francs, pendant leſquels *on dit* qu'on ne peut arrêter perſonne pour dettes.

Le 9, foires à Amiens; — à Clermont en Auvergne & à Mereville en Beauce.

Le 11, foire des Barricades à Chartres en Beauce, qui dure 8 jours francs.

Le 14 à Provins, qui dure ſix ſemaines.

Le 15, foires à Meaux; — à Château-Chinon en Nivernois; — à Combourg en haute Bretagne; — à Laſſay au bas Maine; cette derniere eſt conſidérable pour les beſtiaux, marchandiſes de fil, de laine & de plume.

Le 16, foires à Mâcon en Bourgogne; à St. Agnan en Berri & à Senlis.

Le 17, foire graſſe à Chambon en Combraille.

Le 20, à Auxerre; — le 21, à Compan-la-Ville, entre le Menil & Dammartin, foire conſidérable, commode & abondan-

te en toute ſorte de bétail & de denrées. Le jour de cette foire le Seigneur fait tirer un prix qui eſt une écuelle d'argent.

Le 22, foire à Limoges & dure 8 jours; le 24, foire franche à Nantes, qui dure 15 jours.

Le 25, foire de beſtiaux à Ahun en haute Marche & à Brion en Auverge; — à Fougeres en haute Bretagne.

Le 27, foire à Rouen, qui dure 15 jours; à Argentan, foire franche de chevaux & de beſtiaux.

le 29, foire de beſtiaux au Mans, & le 31 à Châlons ſur-Marne.

Nota. Il ſe tient auſſi le premier Mai à Gorghe dans la Flandre Françoiſe une foire qu'on nomme la *Mayolle*, où il ſe vend une très-grande quantité de toiles ouvrées & unies.

AVIS DIVERS.

Le Port des ſables d'Olonne étant ſans difficulté le plus propre du Royaume pour l'armement des Vaiſſeaux deſtinés à la pêche de la morue, un Négociant de cette Ville, homme très-intelligent & de la plus grande ſolidité, s'eſt adreſſé à M. *Roque, Agent de change rue du mail*, pour le prier de lui chercher des acquéreurs d'intérêt dans une ſpéculation qu'il prétend faire en ce genre de commerce; ſuivant le calcul qu'il en a fait, elle doit produire un bénéfice très-conſidérable; les perſonnes qui ſouhaiteront prendre des éclairciſſemens poſitifs relativement à cette ſpéculation, voudront bien ſe donner la peine de paſſer chez M. Roque: il leur en mettra le proſpectus ſous les yeux, avec le compte des frais d'armement & du bénéfice qu'on peut eſpérer, le tout lui ayant été envoyé par ſon Correſpondant des ſables d'Olonne, Auteur de ladite entrepriſe.

☞ On offre pour une Province éloignée de Paris d'environ 60 lieues, (l'ANJOU) une place dans un cabinet de commerce, dont l'objet eſt une manufacture. Si quelqu'un d'un âge convenable ſe décidoit à y venir paſſer quelques années, on lui donnera la penſion de 3 à 400 ℔ & plus par an, ſuivant le mérite & la capacité du ſujet.

On veut un jeune homme qui ait 25 à 30 ans au moins, & de bonne conduite; on deſire qu'il ait un peu d'acquit & d'expérience dans le commerce en général; qu'il ſache par pratique l'arithmétique, les changes étrangers, la tenue des livres en partie double, & que le corps de ſon écriture ſoit bon.

On s'adreſſera à Angers, à MM. DANÇOIS & MOREAU.

PRIX DES GRAINS *vendus à Paris le Mercredi 17 Avril.*

Le ſeptier de bled a été vendu à la Halle, 15 ℔ 10 ß à 17 ℔; — le ſeigle, 8 ℔; — l'orge, 8 ℔ à 8 ℔ 15 ß; — l'avoine, 14 ℔ 10 ß à 18 ℔; — la farine blutée le *boiſſeau*, 21 ß 9 d. à 29 ß; — remoulage, 18 ß 6 d. à 31 ß.

Le pareil ſeptier de bled a été vendu ſur le port de la Grève du 15 au 17 Avril, ſavoir:

Le froment, 15 ℔ à 17 ℔ 10 ß; — l'orge, 6 ℔ 10 à 8 ℔ 10 ß; — la veſce, 11 à 11 ℔ 10 ß; l'avoine en ſacs, 16 à 16 ℔ 10 ß; — l'avoine en bannes, 15 à 15 ℔ 10 ß.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le Lundi 15 Avril 1765, la riviere étoit à 4 pieds 9 pouces; le 16, à 4 pieds 6 pouces; le 17 & le 18, à 4 pieds 5 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

DE PARIS *le 15 Avril* 1765.

Réſultat des opérations faites juſqu'à la fin du mois dernier, en exécution de l'Edit du mois de Décembre 1764.

Nombre des effets & contrats répréſentés antérieurement au mois de Mars.	74,656		
Nombre de ceux repréſentés pendant le mois de Mars. .	81,073		
TOTAL deſdits effets & contrats repréſentés. . .	155,729		
Capitaux des effets & contrats repréſentés antérieurement au mois de Mars. . . .	103,350,615 ℔	5 ß	2 d.
Capitaux de ceux repréſentés pendant le mois de Mars. . . .	142,147,405	14	1
TOTAL des capitaux deſd. contrats & effets .	245,498,020	19	3

COURS DES EFFETS
COMMERÇABLES
Du 10 au 13 Avril 1765.

		COMPARAISON *Avec le cours de la ſemaine précédente.*
	Actions non remplies. Il s'en eſt négocié quelques-unes à 880 ℔.	Même cours.
	Idem. Remplies de 200 ℔, ſe ſont négociées tous les jours à 1200 ℔.	de 1180 à 1187 ℔ 10 ß.
Compagnie des Indes.	*Idem.* Remplies de 400 ℔. Il s'en eſt négocié quelques unes à 1400 ℔.	le d^er. prix 1397 ℔ 10 ß.
	Contrats à 4 p ℅ ſe ſont négociés à 34 p ℅ perte, & ſont à 32 ½ p ℅ perte.	34 & 34 ½ p ℅.
Actions des Fermes.	Se ſont négociées le premier jour à 987 ℔ 10 ß; les jours ſuiv. à 985 & 982 ℔ 10 ß; aujourd'hui à 985 ℔.	de 970 ℔ à 987 ℔ 10 ß.
Annuités.	Se ſont négociées tous ces jours-ci à 438 ℔; aujourd'hui ſont montées à 440 ℔.	435 & 438 ℔.
Coupons d'Annuités	ſont à 87 ℔.	86 ℔ 10 ß.
4^e. *Loterie Royale,*	Il s'eſt négocié quelques billets de la 9^e. à la 10^e. époque à 16 ½ p ℅ perte.	17 p ℅ perte.
Colonies exercice 1759,	Se ſont négociées le premier jour à 17 p ℅ perte; aujour d'hui à 15 ½.	la ſemaine d^re. 17 ½.
Emprunt de 50 *millions*	Se ſont négociées tous les jours à 14 ½ & 15 p ℅ perte; aujourd'hui à 14, 14 ¼ & 14 perte.	de 15 ½ à 16 ½.
Canada.	ſe négocient à 33 p ℅ perte.	le d^er. prix, 33 ½.
Billets. ſur les 2 ß. *p.* ℔.	à 9 p ℅ perte.	9 ¼ p ℅.
CONTRATS *au denier quarante*	à 46 p ℅ eſpèces.	Même cours.
CONTRATS *à quatre pour cent.*	à 70 p ℅ eſpèces.	*Idem.*
CONTRATS *ſur les cuirs à* 3 p ℅.	à 49 ½ p ℅ eſpèces.	*Idem.*

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Avril 1765.	*Du Lundi 15.*	*Mardi 16.*	*Mercredi 17.*	*Jeudi 18.*
Actions des Indes.	an. / 1re. ap. / 2e. ap.	1197 ½	1200	1200
Emprunts de la Comp.	440			
Promeſſes de la Comp.		10 ½	10 ¾	
Actions des Fermes.	985	985	985	985
3e Loterie Royale.				
Lots de la 3e Loterie.		10e. 11e. t. 17	8e. t. 16	8e. t. 16
Duplicata de la 3e.	75	75	70	60
Amortiſſement.		9		9
2 ß p ℔ du Dixiéme.	9	9	9	
Annuités.	439 1760	440	441	441
Coupons d'annuités.	87 89	87 5m	87 5m	87 1m
Emprunt de 50 millions	14	14 15. 14 ¾	14 ¼ 14 ¾	14 ¼ 14 ½
Colonies, 1759.		15 ½	15	
Récépiſſé des Monnoies				
Époques.	10e. 16	5e. 7e. 11. 9e. 12e. 16	9e. à 12e. 16	9e. 16 10m
Canada.	32 ½		32 ½	32 ½
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ℅.				
3 p ℅ ſur les Cuirs.	49 ½		50	50
2 p ℅ ſur les Poſtes.				
Bretagne.	10			
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Gbié de Paris.				
Tailles. de Province.				
Com. des Indes à 4 p ℅.				
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ½	56 ½	56 5/2	56 5/2
Londres.	31 ¼	31 ¼	31 5/16	31 5/16
Hambourg.	178 ¾	178 ¾	178 ¾	178 ¾
Madrid.	15 3	15 3	15 3	15 3
Cadix.	15 2	15 2	15 2	15 2
Livourne.	96 ¼	96 ¼	96 ¼ à ½	96 ¼ à ½
Lyon, *Paques*.	5/8 à ½	5/8	5/8	5/8

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, le Samedi 13 Avril, 35 & 36 ℔; — le 15, 36 & 37 ℔; — 16, 37 & 38 ℔; & le Mercredi 17, 38, 39 & 40 ℔ le *cent de bottes*.

Le Samedi 13 Avril, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 14 & 15 ℔; — le foin, [illegible] 24 & 25 ℔ le *cent*; — le Lundi 15 Avril, la paille a été vendue les mêmes prix que ci-deſſus, & le [illegible] 25 ℔; le 16, la paille s'eſt vendue 13 & 14 ℔, & le 17, elle a été vendue 14, 15 & 16 ℔, & le foin 16 & [illegible] le *cent*.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE DE COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Samedi 19 Janvier.

DE HAMBOURG *le* 21 *Décembre* 1764.

LA ville de Dantzic a fait don de 10, 000 écus (d'Allemagne) aux Habitans de Koniſberg, pour les dédommager de leur dernier incendie ; la Ville d'Elbing en a donné 1000. Un Marchand de Riga né dans cette ville incendiée, a envoyé pareillement 15000 écus pour aider à rebâtir l'Egliſe de Lobnitz où il a été baptiſé.

La maladie parmi les bêtes à cornes fait de nouveaux ravages dans le Holſtein.

DE LONDRES *le* 1^er^. *Janvier* 1765.

On apprend qu'un bâtiment Hollandois commandé par *Cornelius Andries*, s'eſt perdu le 11 Décembre près de la Rochelle, étant parti de la mer baltique pour Bordeaux ; l'équipage s'eſt ſauvé.

Qu'un autre bâtiment Hollandois Me. Thomas *Klein*, s'eſt auſſi perdu près de de Mayorque en allant de Liſbonne à Gênes, l'équipage s'eſt ſauvé à l'exception de 4 hommes.

Un Navire parti de Waterford avec un chargement de beurre, commandé par *Jean Cheſney*, s'eſt perdu en allant à Bremen, à l'entrée du Weſer.

Le *Daking*, Capitaine *Rayne*, en allant de Londres à Stockholm, a donné à la côte près de Bridtington.

Le *Kent*, Capitaine Milli qui a appareillé de Spitheade pour Bengale le 4 Juin dernier, a été rencontré 6 ſemaines après ſon départ au-delà de la ligne par un Navire venant de l'Amérique. Le bâtiment & tous ſes paſſagers étoient en bon état ; il y a tout lieu de croire qu'il ſera arrivé au commencement du mois paſſé à ſa deſtination, & on le préſume, de ce qu'il a fait en ſi peu de temps la premiere partie de ſa traverſée.

On doit inceſſamment préſenter une Requête au Parlement pour l'engager d'accorder une gratification par tonneau, aux Navires partant des Colonies Angloiſes pour aller faire la pêche de la baleine dans les mers de l'Amérique ſeptentrionale.

On aſſure qu'on va ôter des impôts mis ſur le chocolat, afin d'encourager l'exportation de celui qu'on fabrique en Angleterre; on ſait que la France a preſqu'une entiere préférence pour la vente de cette marchandiſe dans les Pays étrangers.

On a reçu depuis peu des ordres très-étendus pour faire ici l'acquiſition de beaucoup de billets & autres papiers publics.

On écrit de Dublin qu'on y a reçu commiſſion de France d'embarquer mille tonneaux ou environ de ſalaiſon d'Irlande, pour la ſubſiſtance du corps de troupes auxiliaires que cette couronne envoie en Corſe.

Les Naturaliſtes attribuent aux vents d'Eſt qui regnent depuis long-temps, la maladie des bêtes à cornes qu'on eſſuye préſentement dans quelques Provinces ſeptentrionales de l'Angleterre.

Le Navire l'*Agnus Dei*, Capitaine *Saud*, parti de Dantzic pour Londres, eſt entré dans le Port de Norway, avec 9 pieds d'eau dans ſa cale ; il avoit ſon grand mât de moins.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le Navire les *Trois freres*, de Sunderland, Capitaine *Wright*, parti de Lynn ſur ſon leſt, a échoué le 19 Décembre ſur les rochers qui ſont ſous le Château de Tinmouth; l'équipage s'eſt ſauvé.

Le Navire le *Duc de Cumberland*, Capitaine *Cox*, parti de Terre-neuve pour Alicante, a été jetté à la côte dans la baye d'Almérie, on craint que le Navire & ſa charge ne ſoient perdus. Le Capitaine s'eſt noyé en tâchant de ſauver ſes papiers.

On écrit de Liſbonne qu'on y a lancé à l'eau au mois de Novembre dernier 2 Galiotes à bombes, de conſtruction Angloiſe, les premieres qu'on ait jamais faites en Partugal. On doit dans peu en finir 4 autres.

Un bâtiment arrivé nouvellement de Stockholm, rapporte que 2 gros bâtimens de tranſport y chargeoient des boulets de canon, des cables & autres munitions navales deſtinées pour la côte de Barbarie, qu'ils devoient s'y rendre ſous l'eſcorte d'un Vaiſſeau Suédois de 60 canons.

On mande de Newcaſtle le 29 Décembre, qu'on remarque avec plaiſir que le commerce du charbon de terre a été plus floriſſant cette année que de coutume; il y a toute apparence qu'il aura encore plus d'étendue l'année prochaine. Ce qui le fait préſumer, c'eſt que non ſeulement on ouvre beaucoup de nouvelles charbonnieres ou mines, qui promettent une augmentation conſidérable de charbon; mais de plus on conſtruit dans ce Port & à Sunderland nombre de bâtimens. Il y a même à préſent à Newcaſtle plus de vingt Navires ſur les chantiers, choſe que l'on n'a pas vue depuis long-temps.

Il y a actuellement plus de 150 voiles dans la Tamiſe entre Gravezende & Sheerneſſ, qui n'attendent que le bon vent pour appareiller.

De Dax, *le 5 Janvier* 1765.

Prix des denrées aux marchés des premier, 7, 15, 22 & 29 Décembre 1764.

Froment, 2 ℔ 16 ß 6 ₰ la *meſure raſe*, peſant 34 ℔ *poids de marc*; — bled d'Inde, 1 ℔ 13 ß 6 ₰ la *meſure raſe*, peſant 32 ℔; panis, 1 ℔ 7 ß 4 ₰ la *meſure raſe*, peſant 31 ℔; — avoine, 1 ℔ 10 ß la *meſure comble*, peſant 25 ℔. Ces grains ſont ſur le point d'augmenter; — le ſeigle, 2 ℔ 2 ß 9 ₰ la *meſure raſe*, peſant 30 ℔. Ce grain eſt prêt à diminuer.

Vins bourgeois rouges & blancs, 72 ℔ la *barrique*; — vin de Chaloſſe nouveau, 30 ℔. Ces deux prix ſont fixes; — vin de Chaloſſe vieux, 49 ℔ 6 ß le *barrique*. On compte qu'il diminuera de prix.

Réſine, 3 ℔ 2 ß 6 ₰ le *cent*, ſur la voie du rabais; — poix pége, 3 ℔ 14 ß 6 ₰ le *cent*; — gaudron, 29 ℔ 1 ß 6 ₰ la *barrique*, peſant 700 ℔; — le gros barril peſant 250 ℔, 9 ℔ 12 ß 6 ₰; — le petit barril peſant 125 ℔, 4 ℔ 15 ß, avec apparence d'augmentation.

Exportation *de Bordeaux pendant le mois de Décembre* 1764.

Par Terre.

Pour l'Alsace, 660 ℔ d'indigo; — pour Basle-en-Suisse, 2610 ℔ de caffé; pour la Suisse, 1396 ℔ de caffé; — pour la Suabe, 581 ℔ d'indigo; — pour Francfort sur le Mein, 780 ℔ d'indigo; — pour la Franche-Comté, 1 barrique de ſucre blanc & 4445 ℔ d'indigo; — pour Geneve, 1245 ℔ d'indigo, 1535 ℔ de caffé, & 1239 ℔ de cacao; — pour Italie, 11, 686 ℔ d'indigo & 1433 ℔ de caffé.

Par Mer.

☞ Pour Hambourg, 90 barriques de ſucre brut; — 253 barriques, 2 quarts de ſucre blanc; — 4334 ℔ de caffé.

☞ Pour Amsterdam, 533 barriques de de ſucre brut; — 121 barriques de ſucre blanc; — 12, 635 ℔ d'indigo; — 218, 871 ℔ de caffé; — 970 ℔ de cacao.

☞ Pour Roterdam, 26 barriques de ſucre brut; — 10, 824 ℔ de caffé.

☞ Pour Vega-en-Asturies, 21 barriques de ſucre blanc.

☞ Pour Dorth, 2 barriques de ſucre brut; — 27 barriques de ſucre blanc; — 2167 ℔ de caffé.

☞ Pour Londres, 74, 053 ℔ d'indigo.

☞ Pour St. Sebastien, 40 barriques de ſucre brut; — 7 barriques de ſucre blanc; 3230 ℔ de cacao.

☞ Pour Bilbao, 35 barriques de ſucre blanc; — 1879 ℔ de cacao.

☞ Pour la ROCHELLE, 29 barriques de ſucre brut; — 14 barriques de ſucre blanc; 6001 ℔ d'indigo.

☞ Pour BAYONNE 67 barriques de ſucre blanc.

☞ Pour LEER, 11, 729 ℔ de caffé.

☞ Pour EMBDEN, 6617 ℔ de caffé.

Le total de toutes ces denrées eſt de 720 barriques de ſucre brut; — de 546 barriques, 2 quarts de ſucre blanc; — de 112, 086 ℔ d'indigo; — de 261, 525 ℔ de caffé; — & de 7318 ℔ de cacao.

DE NANTES *le* 11 *Janvier* 1765.

Prix des grains & autres denrées.

Le Froment d'Amont de 1763, 140 à 145 ℔ le *tonneau*, peſant 2680 ℔ *poids de marc*; — froment de 1764, 148 à 150 ℔; ſeigle de la même année, cent cinq liv. ſeigle de Saumur, 100 à 103 ℔; — froment d'Orléans vieux, 140 à 145 ℔; — nouveau, 158 à 160 ℔; — froment de Noirmoutier, 158 à 160 ℔; — avoine d'Ancenis, 66 à 68 ℔; — bled noir, 65 ℔; féves de Saumur, 152 à 155 ℔.

Les vins nouveaux de premiere qualité, 140 à 145 ℔ le *tonneau*, compoſé de 4 *barriques*; — celui de ſeconde qualité, 125 à 130 ℔, & celui de troiſiéme qualité, 110 à 115 ℔ la *barrique*; — eau-de-vie 97 à 98 ℔ les 29 *veltes*.

PRIX *des ſels à bord des Navires.*

Au Pouliguen, le ſel nouveau 35 ℔; — le vieux, 50 ℔ le *muid*; — au Croiſic, 50 ℔ le *muid*; — à Noirmoutier, 60 ℔; à Bourgneuf, 80 ℔ la *charge*.

Le Navire le St. *Guillaume*, venant de la Martinique a relâché ſur nos côtes; il n'a pu entrer en riviere à cauſe des vents contraires.

Le Navire la *Rencontre*, du port de 70 tonneaux, Capitaine le S^r. *Julien le Ray*, Armateur M. *Bailly l'aîné*, eſt en charge pour Guinée.

DÉPART *de Navires.*

Le Navire la *Sophie*, de 300 tonneaux, Capitaine le S^r. *Toſtain*, Armateur M. *Gruel*, eſt parti pour le Cap.

Le Navire le St. *Jean Baptiſte*, de 300 tonneau, Capitaine le S^r. *le Ray*, Armateur M. *Deluynes*, eſt auſſi parti pour le Cap.

Le Navire la *Gloire*, de 400 tonneaux, Capitaine le S^r. *Berthomé*, Armateur M. *Larralde*, eſt parti pour la Martinique en paſſant par Marſeille.

DU HAVRE *le* 13 *Janvier* 1765.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 10, juſques & compris le 13 Janvier, le Dogre l'*Amitié*, Capitaine *Frechon*, ſorti de ce Port le 30 Décembre dernier, allant à la Guadaloupe, en relâche par les vents contraires & le mauvais tems.

Le Senau Hollandois le *Zorwig*, Capitaine *Machuel*, venant d'Alicante, chargé de 434 balles de ſoude.

La Flute du Roi la *Digue*; Capitaine *Leloup*, venant de Breſt.

Le Senau le *Jeune André*, Capitaine *Lomoſne*, venant du Banc de Terre-neuve, chargé de 12000 de morues.

Il eſt ſorti de ce Port le 13 *Janvier*, la Galiote Danoiſe la *Demoiſelle Engeburghe*, Capitaine *Pieter Schwenſen*, allant à Hambourg, chargée de ſucre & de caffé.

NAVIRES *en armement.*

☞ Le Navire le MERCURE, fin voilier, du port de 160 tonneaux ou environ, armé de 12 canons, 4 pierriers & autres menues armes à proportion; 18 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine PIERRE LECLERC, de Dieppe, eſt actuellement en charge dans ce Port pour aller en droiture à Cadix, & partira dans le courant du mois de Février prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des Marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Rouen, à MM. LEBOURG, freres; — au Havre, à MM. BAUDRY & BOULONGNE.

☞ Le Navire l'AIMABLE MARTHE, du port de 300 tonneaux ou environ, armé de 10 canons, 35 hommes d'équipage, Capitaine le S^r. CHARLES BARBEL, eſt en charge dans ce Port pour aller en droiture au Cap François, & partira le 20 Février prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, à Madame la V^e. JEAN FERAY.

Il eſt ſorti du Havre depuis le 1^er. Janvier, juſques & compris le 31 Décembre 1764, 68 Navires, ſavoir, 21 allant à la Martinique; — 17 allant à la Guadalou-

pe; — 20 au Cap François; — 4 au Port-au-Prince; — 1 à St. Marc; — 1 à Léogane; — 3 aux Cayes St. Louis; — 6 à Cayenne; — 3 à la côte d'Angole, & 1 à la côte d'Or.

Il eſt entré pendant la même année dans ce Port 69 Navires, ſavoir, 20 venant de la Guadaloupe; — 19 du Cap François; — 16 de la Martinique; — 4 de Léogane; — 4 de St. Marc; — 4 du Port-au-Prince; — 1 de Cayenne & 1 de St. Louis.

RÉSUMÉ *de l'importation faite par ces 69 Navires, en ſucres, caffés, indigos & cotons.*

Un boucaud, 11, 507 barriques, 318 tierçons & 572 quarts de ſucre terré, tête & brut; — 855 boucauds, 3324 barriques, 1501 tierçons, 5465 quarts & 10, 789 ſacs de caffé; — 17 boucauds, 95 futailles, 337 barriques, 102 tierçons, 477 quarts & 57 ancres d'indigo; — 4152 balles 1327 ballots, 1425 balles & ballots & 185 ballotins de coton.

MÉMOIRE LU PAR M. LE MARQUIS DE CROIXMARE, *Membre de la Société Royale d'Agriculture de Caen, à l'Aſſemblée du Lundi 17 Décembre 1764, & qui contient le détail de pluſieurs expériences faites ſur l'Iris jaune des prés.*

La prairie eſt un fond précieux; il importe au Propriétaire de lui donner toute ſa valeur, ou du moins de ne la pas négliger. Il doit conſéquemment conſerver & augmenter l'herbe utile, diminuer & détruire celle qui ne l'eſt point.

Il y en a une ſur-tout qu'il faut néceſſairement anéantir : c'eſt celle que les Botaniſtes nomment *Iris paluſtris lutæa*, & que vulgairement on appelle Iris jaune des prés, Glayeul, Flambe, &c.

Si l'on ne s'oppoſe pas à ſa multiplication, elle eſt extrêmement rapide. Cette plante s'empare bientôt du terrein où elle eſt tolérée, elle en dévore la ſubſtance, & ſi on oſe le dire, elle y regne deſpotiquement.

Ses racines qui courent à plus d'un pied au-deſſous de la ſuperficie de la terre, y deviennent charnues, tubéreuſes, & d'un volume aſſez conſidérable. Il ſort de leurs fréquentes articulations ou nœuds des pouſſes qui prennent un très-prompt accroiſſement, en un mot, tout eſt Glayeul, & l'herbe utile forcée de ramper eſt à peine apperçue.

Je poſſéde une prairie qui, ayant été négligée, s'eſt trouvée en peu de temps affligée de cette maladie. J'ai fait pour la rétablir pluſieurs eſſais qui ne m'ont point réuſſi, quoique l'on m'eût aſſuré qu'ils avoient toujours eu un plein ſuccès, & que c'étoit autant de ſpécifiques. Peut-être n'a-t-on pas aſſez ſcrupuleuſement manœuvré, il ſe peut qu'il y ait eu quelque légere inattention : quoiqu'il en ſoit, j'oſe conſeiller de ne les point répéter.

1°. J'ai fait répandre ſur les Glayeuls du fumier ordinaire, ils ont été plus vigoureux, & en plus grand nombre.

2°. On les a coupés au pied, on les a couverts de fiente de mouton. . . . Ils n'ont point ſouffert d'altération, ils ont conſervé toute leur force.

3°. On a uſé de la charrée; cette cendre qui reſte après que la leſſive a été faite, n'a eu aucun ſuccès, au-lieu de détruire elle a multiplié.

4°. On a couvert les Glayeuls coupés près de leurs racines, avec des pierres fort grandes qui leur ôtoient la communication de l'air, ils ont percé autour de ces pierres & ont formé une couronne de jets victorieux.

5°. Enfin, ma derniere tentative a été de couper encore ces plantes au bas de leurs tiges, & de mettre ſur la playe une charge de chenevière que l'on venoit de battre; la cauſticité de ce végétal me faiſoit eſpérer que par ſon moyen je porterois l'incendie juſqu'à l'extrémité des racines du Glayeul, mais il a conſervé toute ſa gloire.

Ne ſachant donc plus à quel remede recourir, j'ai fait enfin une choſe ſi ſimple que je n'oſe preſque en parler. J'ai fait à coups de bêche & de pioche déterrer ces racines fécondes : on les a épluchées, on les a miſes en tas, elles ont ſeché pendant près d'un mois, & on les a brûlées avec le ſecours d'un peu de bois. Leurs cendres ſemées dans les parties qu'elles déſoloient, y ont porté une extrême abondance, on n'a plus vu repa-